



## RAPPEL - Bourses de collège 2024-2025

publié le 23/09/2024 - mis à jour le 25/09/2024

Les demandes de bourse nationale de collège pour la rentrée 2024-2025 sont à effectuer *du lundi 2 septembre au jeudi 17 octobre 2024 inclus* (délai de rigueur, aucun dossier ne sera accepté passé après cette date).

La bourse nationale de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

A compter de l'année scolaire 2024-2025, il y a trois formes de demandes :

- ▶ L'étude automatique du droit à bourse qui vous donne la possibilité de renseigner votre état civil complet lors de l'inscription ou de la réinscription. Ces informations vont permettre de récupérer vos données fiscales. Les informations recueillies seront conservées afin de permettre l'étude automatique du droit à bourse à chaque rentrée scolaire, dès lors que votre enfant n'a pas changé d'établissement et que vous n'avez pas retiré votre consentement. Cette nouvelle procédure simplifie la démarche de demande de bourse.
- ▶ La demande de bourses en ligne par le portail Scolarité Services grâce aux identifiants Educonnect fournis (compte responsable uniquement) à <http://enej.lavienne86.fr>
- ▶ ou une demande de bourses sous format papier à retirer auprès du secrétariat (lorsque la demande en ligne ne peut se faire).

Vous pourrez télécharger et imprimer un accusé de réception de votre demande excepté pour l'automatisation du droit à bourse.

N'hésitez pas à contacter le secrétariat de l'établissement si besoin.

en pj : courrier déjà fourni aux familles pour information.

### Document joint

 [courrier\\_familles\\_coupon\\_reponse](#) (PDF de 370.2 ko)